



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



ÉLECTIONS PROfessionnelles 2022



**CAP N°5 GREFFIERS DES SERVICES JUDICIAIRES
ET GREFFIERS DE L'ÉTAT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE (CEAPF)**



Vos élu.es font partie d'un **réseau de militant.es CFDT** au sein de la fonction publique, ce qui leur permettra de continuer à défendre au mieux vos intérêts dans cette nouvelle configuration de CAP. Les représentant.es Cfdt défendent vos intérêts et assurent la défense de vos droits dans toutes les difficultés rencontrées dans l'exercice de votre activité professionnelle. Nous sommes tous et toutes engagé.es dans nos métiers au service du public avec fierté.

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?



LA Cfdt ET VOUS

● Pourquoi voter Cfdt ? ●

Voter Cfdt c'est voter pour un syndicat qui vous place au cœur de ses revendications :

- En étant à votre écoute et une force de propositions,
- En défendant vos droits et vos intérêts,
- En alertant l'administration sur vos difficultés,
- Fidèles à nos valeurs nous soutiendrons les projets ayant un impact positif sur votre quotidien.

Voter Cfdt, c'est bénéficier de la force du premier syndicat de France.



interco.cfdt.fr





CE QUE VEUT LA CFDT



SUR LA RECONNAISSANCE ET LE SENS AU TRAVAIL

Pour la CFDT redonner sa place au greffier est une priorité

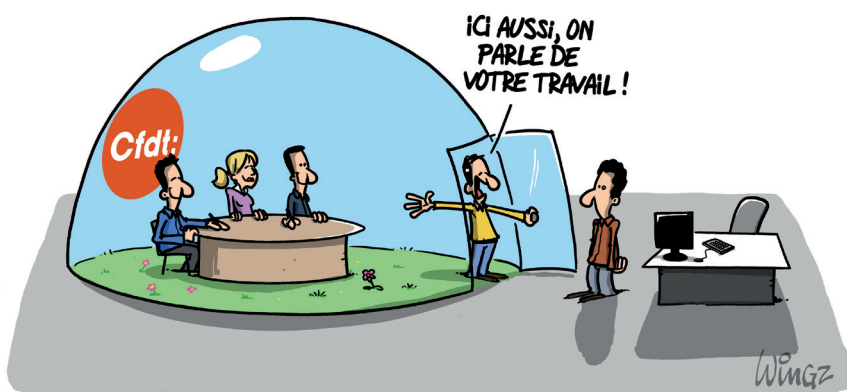
- Nous, **GREFFIER-ES**, devons être au cœur de l'équipe autour du juge et non à la marge, voire en dehors.
- Nous, **GREFFIER-ES**, devons pouvoir nous recentrer sur nos missions statutaires et reprendre notre place au sein du greffe au lieu de nous disperser sur des missions qui ne nous incombent pas.

● CELA DOIT PASSER PAR DES RECRUTEMENTS MASSIFS DANS LE CORPS DE CATÉGORIE C

La CFDT souhaite qu'une réflexion sérieuse soit menée pour repenser l'organisation des greffes, et redéfinir nos missions. Les missions des greffiers devraient pouvoir être enrichies. Cependant cela ne peut se faire qu'avec en parallèle une montée en puissance très conséquente de notre corps avec un plan de recrutements importants et de qualité.

● LA CFDT REVENDIQUE LE RECLASSEMENT DE TOUS LES GREFFIERS EN CATÉGORIE A

- La CFDT dénonce le tassement vertigineux de notre grille indiciaire en comparaison avec la grille du B Type et la perte de pouvoir d'achat qui en résulte.
- La CFDT souhaite que soient favorisées les passerelles vers les autres métiers des administrations pour nous permettre des ouvertures et sortir d'une carrière « en couloir ».



DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTEZ CFDT !





CE QUE VEUT LA CFDT



SUR LE POUVOIR D'ACHAT

- **LA CFDT EXIGE** une revalorisation des grilles statutaires pour un passage en catégorie A (comme les autres anciens corps B+ du ministère : CPIP et éducateurs).
- **LA CFDT SOUHAITE** une revalorisation conséquente des astreintes de week-end.
- **LA CFDT REVENDIQUE** un retour à un tableau d'avancement au grade de principal au choix moins discriminant avec la suppression du rapport hiérarchique obligatoire.

SUR LA FORMATION

- **LA CFDT** restera **VIGILANTE** quant à la formation des greffiers, qu'elle soit initiale ou tout au long de la carrière. Trop d'entre nous se voit encore refuser une formation au prétexte qu'il faut organiser un remplacement. Pour la CFDT, ce n'est pas entendable. La formation est un droit ! Le compte professionnel de formation doit pouvoir être mobilisé plus facilement.

SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- **LA CFDT SE BAT** pour que les postes vacants soient pourvus, mais aussi pour obtenir des recrutements à un niveau supérieur que celui des départs.
- **LA CFDT ALERTE** l'administration sur l'écrêtage régulier que connaissent bon nombre d'entre nous : tout travail mérite salaire !
- **LA CFDT DÉNONCE** l'obsolescence des outils informatiques et les dysfonctionnements récurrents qui impactent fortement nos conditions de travail.

SUR LE TÉLÉTRAVAIL

- **LA CFDT A NÉGOCIÉ ET SIGNÉ** les accords sur le télétravail.
- Elle veille au droit à la déconnexion.
- Elle prône aussi une organisation des services durable et concertée qui permette à chacun.e de le choisir et sans conséquence négative sur l'équipe de travail.

SUR LA MOBILITÉ

- **LA CFDT PRÔNE** la mise en place des concours nationaux à affectation locale ou régionale pour promouvoir des prises de poste de proximité.
- **LA CFDT SOUHAITE** un assouplissement des lignes directrices de gestion quant à la durée d'affectation avant mutation, et une réelle prise en compte de la situation personnelle de chacun.e.

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTEZ CFDT !





LA CAP, C'EST...

COMPOSITION DE LA CAP

Une CAP comprend en nombre égal et paritaire des représentant.es de l'administration et des représentant.es du personnel, avec des membres titulaires et des membres suppléants.

Le nombre de représentant.es du personnel dépend de l'effectif des fonctionnaires relevant de la CAP. La CAP est présidée par l'administration.

QUE FONT VOS ÉLU.ES CFDT À LA CAP ?

Ils-elles assurent la défense de vos droits et participent aux décisions qui impactent votre carrière. Ils-elles donnent leur avis sur les projets de décisions individuelles et les recours des agents concernant :

- le refus de titularisation et licenciement, refus de démission, conflit relatif aux conditions d'exercice du temps partiel, refus de détachement, refus de congé disponibilité, refus d'une demande de télétravail, refus d'une demande de congés épargnés sur un compte épargne-temps, etc.,
- la décision de refus d'un congé pour formation syndicale, de préparation aux concours et examens professionnels, ou de formation personnelle, de formation dans le cadre du compte personnel de formation,
- la décision de renouvellement ou de non-renouvellement du contrat d'embauche d'un fonctionnaire handicapé,
- en formation disciplinaire sur les propositions de sanction de l'administration,
- la révision du compte rendu de l'entretien professionnel annuel.



DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTEZ CFDT !

